



DÉPARTEMENT
**BOUCHES-
DU-RHÔNE**



Semaine européenne de la mobilité

Ensemble pour changer nos modes de déplacement

Du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité, c'est l'occasion pour les collectivités de nombreux pays européens de promouvoir des modes de déplacement plus respectueux pour l'environnement. Ensemble, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole de Gênes s'associent à cet événement dans le cadre des relations partenariales que les deux institutions entretiennent.

Depuis de nombreuses années, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole de Gênes sont partenaires. Le dernier accord de coopération décentralisée signé en 2017 entre les deux institutions prévoit notamment des échanges de bonnes pratiques sur les enjeux communs. La Semaine européenne de la mobilité constitue une belle opportunité pour ces deux collectivités ouvertes sur la Méditerranée d'identifier leurs points communs et de partager des solutions concrètes pour améliorer les déplacements sur leur territoire respectif.

Des problématiques communes

Pollution de l'air, trafic routier dense, stationnement... Sur la métropole génoise comme sur la métropole marseillaise, les problématiques liées aux déplacements quotidiens sont en effet au cœur des priorités. Avec sur le territoire génois, les conséquences engendrées par l'effondrement dramatique du Pont Morandi le 14 août 2018, qui a poussé à l'élaboration d'un plan de mobilité visant à promouvoir les mobilités douces et à favoriser des usages innovants de l'espace public. En Provence, Métropole et Département, main dans la main, ont aussi

pris la mesure des enjeux que soulève la mobilité pour l'attractivité et la qualité de vie des habitants.

Des mesures pour réduire l'empreinte carbone

Dans le cadre d'un Agenda environnemental qui mobilise plus d'un milliard d'euros sur 5 ans, des mesures incitatives en faveur des particuliers ont été prises pour réduire l'empreinte carbone : c'est le cas de la prime de 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule neuf électrique et de l'aide pouvant aller jusqu'à 400 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Place au vélo

En parallèle, pour favoriser l'usage du vélo, 3 600 places de stationnement pour les vélos (dont 60% sécurisées) notamment au niveau des pôles d'échanges, des parkings-relais, des parkings publics et des aires de co-voiturage sont programmées dans un grand Plan Vélo qui prévoit 16 pistes cyclables express reliant les bassins d'emploi ou encore les zones touristiques.

Des pôles d'échanges multimodaux dans les zones péri-urbaines

Pour réduire la place de la voiture et proposer des solutions concrètes pour changer les habitudes de déplacement, des mesures ont été prises pour favoriser l'utilisation des transports en commun. Le Département et la Métropole misent notamment sur les pôles d'échanges multimodaux. Celui de Trets, par exemple, est doté de 113 places de parking, de bornes de recharges électriques et d'emplacements vélo sécurisés, permettant d'emprunter sans difficulté les cars pour se rendre sur son lieu de travail par exemple. Dans quelques mois, le pôle d'échanges adossé à la future station de métro Capitaine Gèze à Marseille verra le jour suivi de Gardanne, Martigues et La Ciotat.

Des parking-relais nouvelle génération

Les parking-relais sont également une bonne façon d'inciter à utiliser les transports en commun. A Marseille, un vaste chantier est en cours pour la reconstruction du parking-relais du terminus métro La Rose permettant de doubler la capacité de de stationnement et de créer des emplacements dédiés aux véhicules électriques avec bornes de recharge, des places destinées aux personnes à mobilité réduite, un espace co-voiturage, 100 places sécurisées pour les deux-roues.

Plus de bus express et des lignes de tramway étendues

Pour fluidifier le trafic et les déplacements, des Bus à haut niveau de service, dont certains 100% électriques, comme celui d'Aix-en-Provence désormais en circulation, voient progressivement le jour sur le territoire. Aussi efficace qu'une ligne de tramway, ce mode de déplacement est développé par le Département et la Métropole notamment à Istres, Aubagne et Marseille.

Enfin, à Marseille, les lignes de tramway s'étendent vers le Nord et le Sud. Et pour rendre son attractivité au centre-ville, la piétonnisation des artères emblématiques est engagée et la politique tarifaire des parkings repensée.